

Contrat d'entretien pour brûleur à mazout

Concerne : _____

Conditions générales :

La société Berguerand brûleurs sàrl s'engage à effectuer une révision annuelle de votre brûleur à mazout, l'optimisation des réglages, la mesure officielle des gaz de combustion et l'établissement du protocole de mesure.

De plus, à la conclusion d'un contrat d'entretien type **B**, les pièces de rechange du brûleur à mazout d'un montant inférieur à Sfr.50.-par pièces (hors TVA) sont incluses.

Service de dépannage d'urgence 24/24 et 365 jours par année.

Disponibilité des pièces de rechange :

15 ans après la première mise en service

Durée du contrat et primes :

La durée du contrat d'entretien est au minimum de deux ans et se renouvelle tacitement d'année en année, sauf s'il est résilié par écrit et par recommandé deux mois avant son expiration, par l'une ou l'autre des parties.

La prime annuelle est payable d'avance 30 jours net à partir de la date de facturation.

La prime annuelle sera adaptée sans préavis au renchérissement annuel.

Prestations non comprises dans le contrat d'entretien :

Les pannes dues à des causes externes telles que conduite d'alimentation mazout défectueuse ou gelée, citerne vide, problème électrique, de régulation, de pompe, etc.

Responsabilité :

Berguerand brûleurs sàrl ne répond que des dommages causés aux composants couverts par le contrat d'entretien,

Le contrat d'entretien exclu toute demande d'indemnisation pour des dommages indirects.

Le lieu de juridiction, élection de for: Pour tout litige entre les parties naissant du présent contrat, l'autorité judiciaire compétente est le tribunal du district de l'Entremont

No d'installation _____

Brûleur type, année _____

Chaudière type, année _____

Adresse de facturation :

.....
.....
.....
.....

Adresse du propriétaire :

.....
.....
.....
.....

Contrat type **A** ... Sfr.

Contrat type **B** ... Sfr.

Date d'entrée en vigueur : le 01

Signature client

Signature collaborateur.